



# CAPSULE

L'abri gonflable de chantier

## NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

*(à lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure)*

Spécialement conçu par et pour les professionnels de la piscine qui souhaitent tenir leurs engagements sans se soucier de la météo



# Poolco

On protège, vous profitez.

UNE MARQUE DE

**KALYSPA**

FLASHEZ POUR VOIR TOUTES NOS VIDÉOS  
DE MONTAGE ET D'UTILISATION

## ABRI GONFLABLE

Adapté aux travaux de : pose de liner / membrane PVC armée, rénovation de piscine coque, maçonnerie, carrelage, etc...

Le principe est d'assembler simplement avec des fermetures à glissière les modules qui peuvent être aussi utilisés indépendamment.

Un module est composé d'une structure gonflable en PVC armé et d'un toit en pvc étanche avec fenêtres en pvc translucide. Il est possible d'installer à l'intérieur un chauffage, une climatisation ou un extracteur d'air.



- ✔ Autonome (pas de soufflerie permanente)
- ✔ Ultra rigide (écoulement de la pluie facilité, résistance au vent)
- ✔ Se répare sur le chantier en cas de dégradations
- ✔ Maniable par 1 personne, poids < 40kg / module
- ✔ Se leste facilement grâce à des anneaux
- ✔ S'installe en moins de 20 minutes
- ✔ Se stocke sur une toute petite surface



# SOMMAIRE

1. Vérification à réception.....	p.3
2. Configurations .....	p.3
3. Temps d'installation .....	p. 3
4. Installation .....	p.3
5. Options chauffage / soufflerie.....	p.7
6. Démontage / Pliage.....	p.7
7. Entretien .....	p.7
8. Garantie.....	p.8

## 1. VÉRIFICATION À RÉCEPTION

- > 2 modules (structures gonflables de 4m x 5,5m + 2 toits)
- > 2 portes transparentes
- > 1 toile de jonction de 0,75m (entre module)
- > 1 toile de jonction de 2m (entre module)
- > 1 gonfleur réversible
- > 2 sacs de transports
- > 1 kit de réparation (patches)
- > 1 clé de serrage vau



## 2. CONFIGURATIONS

- > Largeur intérieur = 5,5m
- > Longueur = 4m (utilisation d'un seul module)
- > Longueur = 8,75m (utilisation de 2 modules + 1 toile de jonction de 0,75m)
- > Longueur = 10m (utilisation de 2 modules + 1 toile de jonction de 2m)

## 3. TEMPS D'INSTALLATION

Le temps d'installation par 1 personne est inférieur à 20min par module

## 4. INSTALLATION

1

Sortir un module de son sac



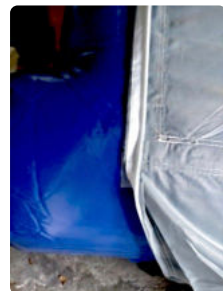
2

Dérouler avec précautions le module



3

Si besoin, assembler le toit principal (livré préassemblé) avec les scratchs présents sur les boudins



4

#### Gonfler la structure

Chaque structure est constituée de plusieurs boudins soudés entre eux

Fixer l'embout du gonfleur sur la valve (clapet anti-retour ¼ de tour)

Brancher l'alimentation du gonfleur au secteur  
Gonfler la structure à convenance



5

#### Assembler la porte transparente

Deux portes transparentes sont fournies pour fermer les extrémités de l'abri

Elles s'accrochent aux toits, aux extrémités des modules, par des fermetures à glissière



6

#### Assembler un 2<sup>e</sup> module

Utiliser une des deux toiles de jonction fournies (0,75m ou 2m) en fonction de la configuration souhaitée  
Accrocher les fermetures éclair de la toile de jonction aux 2 extrémités des modules à assembler



# 7

## Maintien au sol



Les anneaux permettent l'accrochage de cordage pour arrimer l'abri au sol (leste en option, bidon d'eau, sac de sable...)

Arrimages aux ancrage adaptés aux conditions météo



Les bavettes latérales peuvent aussi recevoir du leste

Elles doivent être lestées à intervalle régulier (tous les 2 mètres) avec des sacs de sable ou des bidons d'eau



## IMPORTANT

Pour éviter la perte de pression liée à la baisse de la T° la nuit, réaliser un appoint d'air journalier d'au moins 20 secondes dans chaque module en début et fin de journée

## 5. OPTION CHAUFFAGE / SOUFFLERIE

Il est possible de chauffer l'intérieur de l'abri avec un chauffage à air pulsé.  
Il est aussi possible d'utiliser un système de ventilation / extraction d'air.

## 6. DÉMONTAGE / PLIAGE

- Désolidariser chaque module entre eux.
- Ouvrir le bouchon de la valve et appuyer sur le clapet anti-retour (¼ de tour)
- Utiliser la pompe à vide (inverser la position du tuyau) pour un dégonflage complet :
  - Fixer l'embout de la pompe sur la valve
  - Brancher l'alimentation de la pompe au secteur
  - Dégonfler la structure
- Plier le module (sur un sol propre) en chassant l'air
- Ranger le module dans le sac et le refermer avec les liens



## 7. ENTRETIEN

La structure gonflable et le toit principal doivent être pliés correctement, sur un sol propre afin d'éviter la détérioration des matériaux une fois rangés.

Au besoin, nettoyer la structure et le toit au jet d'eau (pas de lavage à haute pression).

Un séchage complet est IMPÉRATIF avant le pliage et le rangement dans le sac.

En cas de fuites sur la structure gonflable en PVC armé, il est possible de souder ou de coller de la matière pour la réparer sur le chantier

## 8. GARANTIE

- 1 • La garantie prend effet à partir du jour de l'expédition de la capsule de notre établissement et du règlement total.
- 2 • Durée de garantie : 2 ans
- 3 • La capsule doit être installée et fixée conformément à notre notice de montage, et utilisée suivant les us et coutumes de la profession : arrimage au sol adapté aux conditions météorologiques.
- 4 • Le coussin doit être installé et fixé conformément à notre notice de montage, et utilisé suivant les us et coutumes de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.
- 5 • Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de :
  - > Notice de montage non respectée
  - > Défaut de pose entraînant une détérioration de la couverture
  - > Mauvaise utilisation de la capsule entraînant une détérioration de celle-ci (se reporter à notre notice de montage)
  - > Usure normale des composants
  - > Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage)
- 6 • Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.
- 7 • La garantie couvre tous défauts ou vices dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conformes à nos notices.
- 8 • La garantie ne couvre pas les dommages dus à la grêle, la foudre ou la tempête (pluie, vent, neige).
- 9 • La garantie ne couvre pas les taches brunâtres, décoloration ou autres déformations de la capsule.
- 10 • Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec A.R., la capsule étant tenue à notre disposition pour expertise.
- 11 • Aucun retour de constituants ne sera admis sauf accord préalable écrit de notre part.
- 12 • En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage :
  - > Nom et adresse de l'expéditeur
  - > Nom et adresse de l'utilisateur
  - > N° de notre bon de livraison, facture, devis
  - > Dimension de la capsule
  - > Les causes du retour
- 13 • En cas de retour, les éléments devront nous être expédiés secs, propres, pliés comme indiqué dans la notice, dans leur sac de transport d'origine.
- 14 • La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.
- 15 • La garantie cesse si la capsule a été modifiée en dehors de nos ateliers.

**Poolco**

On protège, vous profitez.

UNE MARQUE DE

**KALYSPA**